

SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1902.

Cette séance a été consacrée à la visite de l'Institut de sociologie, fondé récemment par M. E. Solvay.

L'Institut de sociologie est, dans toute la force du terme, un *laboratoire*. La disposition intérieure des locaux fait nettement apparaître cette destination : une vaste salle de lecture occupe le centre du bâtiment ; de part et d'autre s'ouvrent des salles d'étude, des « cellules » pour employer l'expression, qui a été bien vite consacrée. Les travailleurs qui y sont admis ont librement accès dans toutes les parties du bâtiment ; ils peuvent prendre les livres dans les rayons sans devoir remplir d'autre formalité que l'inscription sur l'emboîtage qui contient le livre. Les périodiques sont à la disposition de chacun sur des tables spéciales.

Quatre cabinets scientifiques sont annexés à la salle de lecture :

Un *cabinet de statistique*, pourvu de machines à calculer et de dispositifs destinés à faciliter les opérations de dépouillement ;

Un *cabinet de technologie*, où sont groupés de nombreuses photographies, cartes, vues d'usines et en général tous les documents destinés à dégager l'importance des facteurs techniques dans l'évolution sociale ;

Un *cabinet d'histoire*, spécialement consacré aux sources de l'histoire sociale de la Belgique ;

Enfin, un *cabinet d'anthropologie*, qui a tout particulièrement intéressé les visiteurs. Placé sous la direction du Dr Houzé, qui est l'un des cinq collaborateurs scientifiques de l'Institut, il comprend de riches séries ostéologiques et craniologiques appartenant à l'époque préhistorique et aux époques postérieures, des cartes, diagrammes et photographies se rapportant principalement à l'anthropologie de la Belgique. Une très belle collection ethnographique donnée à l'Institut par l'État Indépendant du Congo remplit deux vitrines spéciales.

En sortant du cabinet d'anthropologie, les visiteurs ont été invités à s'arrêter quelques instants dans l'auditoire où se donnent certains cours de l'École des sciences sociales de l'Université de Bruxelles.

Là, M. Houzé exprime à la Société d'anthropologie toute sa gratitude d'avoir largement coopéré à former le cabinet d'anthropologie de l'Institut en déposant dans ses vitrines une partie de ses importantes collections. Grâce à des dons et à des prêts, le cabinet d'anthropologie a des spécimens d'un grand nombre de races; l'ethnologie de la Belgique est complète ou à peu près et comprend les moulages de Spy, Sclaigneaux, Hastière, etc., puis des séries franques et modernes.

Les anomalies du squelette sont largement représentées ainsi que les pièces d'anatomie comparée indispensables à l'anthropologie zoologique (os et crânes d'animaux, surtout d'anthropoïdes, cerveaux de primates, etc.).

M. Rutot a eu l'extrême obligeance de grouper dans quelques plateaux les silex-types des industries lithiques.

M. Houzé donne ensuite les caractères différentiels des races qui se sont succédé sur le territoire de la Belgique et il fait défiler rapidement un grand nombre de projections représentant les types préhistoriques et les types actuels.

M. Waxweiler a ensuite exposé, en s'accompagnant de projections lumineuses, résumant des statistiques industrielles, *pourquoi il y a une question ouvrière en Belgique*. Il a particulièrement insisté sur la nécessité d'une orientation positive pour les recherches sociologiques, et il a rappelé, à ce propos, combien l'anthropologie, qui étudie l'*homme*, pouvait utilement servir de point d'appui à la sociologie en voie de formation. Il s'est, en terminant, estimé très heureux que l'Institut ait noué des relations de bonne confraternité avec la Société d'anthropologie et il a exprimé tous ses vœux pour leur longue continuation.

M. le baron de Loë remercie en excellents termes M. Waxweiler ainsi que M. Houzé, de l'aimable accueil qui a été fait à la Société, et de leurs intéressantes conférences. La valeur des personnalités qui sont attachées à l'Institut est un gage sûr de vitalité et de travaux féconds. M. le baron de Loë termine en disant qu'il espère que les rapports cordiaux qui, dès le principe, se sont établis entre notre Société et l'Institut Solvay se maintiendront.

Les applaudissements de l'Assemblée accueillent les paroles de M. le Président.

La séance est levée à 10 ¹/₂ heures.
